

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE :- 4 AVR. 2024

OBJET :

Subvention de fonctionnement pour la Mission
Locale

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Votants : 26

N° 2024.04.09

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 26 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Monsieur Sébastien AMBLARD est désigné secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Dullio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Thierry SANCHEZ, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Christian CHABERT (Pouvoir à N. MANTONNIER), Christiane LAMBERT (pouvoir à E. BERNARD), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT), Fabien PLANET (pouvoir à T. SANCHEZ), Francine DAMBRINE (pouvoir E. DELPONT),

ABSENTS : Anne-Lise VIALON, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'attribution de subventions aux associations fait l'objet d'une délibération spécifique précisant que le versement de celles-ci est soumis à des conditions d'octroi.

Il invite les Conseillers municipaux qui, de par leurs responsabilités associatives, pourraient trouver un intérêt à l'attribution de cette subvention, à ne pas participer au débat et au vote afin d'assurer une parfaite neutralité des débats.

Madame Nathalie MANTONNIER, Présidente et Madame Francine DAMBRINE, membre de l'association « Mission Locale » et représentée par un pouvoir, ne prendront pas part au vote.

Il est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement pour cette association d'un montant de 4 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 24 Pour et 2 ne prenant pas part au vote :

- **AUTORISE** le versement d'une subvention de fonctionnement pour la « Mission Locale » d'un montant de 4 000 € ;
- **DÉCIDE** de prélever la dépense sur les crédits ouverts à l'article 6574 du budget de l'exercice en cours.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le - 4 AVR. 2024

ID : 026-212601652-20240402-DELIB20240409-DE



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Francis FAYARD

A handwritten signature in blue ink that reads 'Francis'. To the right of the signature is the official seal of the Municipality of Livron-sur-Drôme. The seal is circular with a blue border containing the text 'MAIRIE DE LIVRON-SUR-DRÔME' at the top and '26250' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a crown, a shield with a cross, and a banner. A blue ink scribble overlaps the seal.

Le secrétaire de séance,

Sébastien AMBLARD

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke.

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le - 4 AVR. 2024